

# Conseils communaux

## Séance du 29 juin 2016

La séance est ouverte par Madame la Présidente à 20h00.

Préalablement à l'ouverture de la séance, Mme la Bourgmestre excuse Mesdames Audrey Carlier-Godinache, Echevine et Myriam Hubert-Bernard, conseillère.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame La Présidente sollicite l'accord du Conseil pour examiner le point relatif au compte du CPAS en premier lieu.

Le Conseil émet un avis favorable sur cette demande.

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2016 est approuvé conformément à l'article L-1122-16 du CDLD et aux articles 44 et 45 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal.

### SÉANCE PUBLIQUE

Le Conseil,

Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2015 du CPAS et ses annexes.

Décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire ordinaire n°1 pour l'exercice 2016.

Décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire extraordinaire n°1 pour l'exercice 2016.

Décide, à l'unanimité, d'approuver, pour l'exercice 2017, 2570 centimes additionnel au précompte immobilier.

Décide, à l'unanimité, d'approuver, pour l'exercice 2017, une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques (7.7 %).

Décide, à l'unanimité, d'approuver, pour l'exercice 2017, une taxe communale directe sur l'exploitation des carrières (25 000 € par carrière exploitée).

Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2015 et ses annexes de la fabrique d'Eglise de Rendeux-Haut.

Prend connaissance de la modification de la composition du Conseil de fabrique de Rendeux-Bas.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2015 réformé et ses annexes de la fabrique d'Eglise de Rendeux-Bas.

Décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant au bail de chasse.

Décide, à l'unanimité, d'acquérir deux parcelles appartenant à la sa succession Gerard/Servais.

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'aménagement des abords de la Maison communale (procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'élaboration et l'accompagnement du programme communale de développement rural (PCDR) – agenda 21 local de Rendeux.

Décide, à l'unanimité, d'approuver la fiche n4 « Aménagement de la rue du Vieux Moulin à Marcourt » - Plan d'investissement communal 2013-2016.

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions et le mode de passation du marché relatif à la réparation des berges de l'Ourthe (procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, d'approuver l'inventaire des logements publics présents sur le territoire de la commune de Rendeux.

Prend connaissance des autorisations de chantier et des arrêtés du Bourgmestre.

Prend connaissance de la décision de l'autorité de tutelle.

La séance publique est clôturée à 22h05.

**SÉANCE À HUIS CLOS**

Fin de la séance de Conseil à 22h30.